

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 225

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Yamina
Autor: Kerwall, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251608>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy

TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

LE PAYS 30^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

30^{me} année LE PAYS

HISTOIRE

DE LA

SEIGNEURIE DE SPIEGELBERG OU DES

FRANCHES-MONTAGNES

PAR

A. DAUCOURT, curé de Miécourt.

Honteux de sa défaite aux Franches-Montagnes, Farel reparut à Porrentruy, le 1^{er} avril 1557, avec le prédicant Emer Beynon. Il demanda un lieu pour prêcher l'Evangile. On lui refusa et le lieu et la ville. Il dû se retirer une troisième fois sans avoir rien fait. Deux mois plus tard, le 21 juin, Farel renouvela une quatrième tentative à Porrentruy, mais ce fut en vain. Il ne reparut plus dans cette ville d'où la réforme fut bannie définitivement. Farel mourut le 13 septembre 1565, âgé de 73 ans.

La loi inique forçant les catholiques à s'expatrier après le plus ou vote, dès qu'ils faisaient minorité dans une paroisse, les insultes incessantes et toujours impunies des Calvinistes et des prédicants de la nouvelle religion, et surtout les attaques de Farel, dont la méchanceté est demeurée proverbiale, les amendes dont étaient frappés ceux

1) La mauvaise langue de Farel est restée proverbiale. On dit encore dans la Savoie, dans le canton de Genève et le pays de Gex, d'une langue à qui l'injure coûte peu: « langue de Farel ». Le petit Conseil de Genève le cite à sa barre pour qu'il vint de Neuchâtel rendre compte de son intempérance de langage. La majorité de la bourgeoisie de Neuchâtel, irritée de ses violences, de ses colères, prononça (1542) sa destitution.

Feuilleton du Pays du Dimanche 20

YAMINA

PAR

JEAN KERWALL

Les devoirs funéraires étaient accomplis, chacun se retira.

Les proches de la défunte prirent leurs dispositions pour commencer le jeûne obligatoire qui suit l'inhumation, et les amis, habitant la dachakra même, convinrent d'un jour pour venir prendre sur la tombe de Melkhir les repas d'usage.

Renée et Marie-Louise crurent se retirer inaperçues; plusieurs des femmes s'approchèrent, leur témoignèrent leur reconnaissance, leur admiration.

qui allaient entendre la messe. l'inconduite des prédicants, dont plusieurs furent déposés, renvoyés par les Bernois, portèrent bon nombre de familles à quitter leur patrie, pour mettre en sûreté un bien plus précieux que le foyer, la foi catholique qu'elles tenaient à conserver pour elles et leurs descendants.

Nombre de ces familles s'établirent aux Franches-Montagnes et dans la partie catholique de l'Evêché de Bâle.

Les Morel de Corgémont, les Beuret du Val-de-Ruz, établis aux Rouges-Terres; les Humard ou Voumard, de Bévillard se réfugièrent aux Genevez et à Undervelier, ce sont aujourd'hui les Humair; les Dubois de Sonvilier qui s'établirent à Montfaucon; les Ecabert, de Saignelégier descendent des Ecabert, qui, lors de la Réforme, quittèrent la partie allemande du vieux canton de Berné, pour demeurer catholiques. Ils se sont fixés aux Franches-Montagnes. Leur nom primitif était Echenberg (montagne des chênes, Chénois). Les Chaignat sont probablement des Ecabert qui ont conservé leur nom allemand. Ces Ecabert ont aussi émigré à Montignez, où ils forment 6 à 7 familles, appelés probablement par les religieux de Grandgout. Actuellement ces Ecabert ont des descendants en Amérique, dans le canton de Neuchâtel, à Montbéliard etc: Les Sainte-bib du Fuet, à Mervelier; les Boillat de Loveresse, réfugiés aux Bois; les Sauvain de Grandval, à Courrendlin; les Jeanguenin de Courtelary s'établirent à Lajoux, à Glovelier et à Courtedoux et sont devenus les Jeanguenat et les Guenins; les Marchand de St. Imier. Cette famille se seinda au temps de la réforme, une partie de ses membres ne pouvant s'expatrier demeurèrent

Yamina insista pour que les Françaises se rendissent dans son gourbi.

— Cela nous est impossible, répondit Renée. Nous avons passé ici plusieurs heures, nous sommes obligées de partir.

— Quand Yamina reverra-t-elle l'amie ?

— Aussitôt que je pourrai revenir; je suis un peu moins libre ces jours-ci, continua Renée: tu vois que j'ai le bonheur d'avoir une amie chez moi.

— Tu es plus belle, plus blanche qu'elle, reprit Yamina, en donnant une expression étrange à son regard.

Après une seconde hésitation, elle continua:

— Elle ne t'aimera jamais autant que je t'aime, je te le jure; me crois-tu ?

— Folle !... petite folle !... répondit Renée en l'embrassant.

Mme Lecouteux assistait impassible au colloque arabe auquel elle ne comprenait pas un mot. Les Françaises quittèrent enfin Yamina.

dans l'Erguel, mais furent forcés d'embrasser la religion de Farel, les autres Marchand avec les Schaffler, préférèrent l'exil à l'apostasie et vinrent se fixer aux Franches-Montagnes, dans la Prévôté de St Ursanne, à Pleigne et à Delémont; les Juillerat du Fornet, s'établirent à Rebévelier et à Lajoux; les Gobat, de Crémises s'établirent à Delémont et à Charmoille; les Born de Niderpipp se réfugièrent à Buix pour demeurer catholiques; les Cerf se fixèrent aux Cernies de Saulcy et à Courtételle, les Gogniat de Bellefond vinrent s'établir dans la Courtine de Bellelay, pendant l'abbatit de leur parent, Jean Gogniat, les Péquignot, de Châtebier quittèrent leur pays pour se réfugier sur les terres du prince-évêque de Bâle, afin de conserver leur religion. Les Péquignot, avaient reçu le beau nom, de Bons-Chrétiens. Les protestants leur avaient donné ce nom par dérision, mais ce titre glorieux fut tout à leur avantage. Les Péquignot sont encore nombreux aux Franches-Montagnes et dans le Jura. D'autres membres de la famille des Péquignot, pour demeurer catholiques, se réfugièrent aussi à Lure où ils conservent les pieuses traditions de leurs ancêtres. Nous pourrions citer encore d'autres familles qui se réfugièrent en pays catholiques pour conserver leur antique foi, mais cette nomenclature serait trop longue et peut-être fatigante.

A cette époque Belfond, Vautenaivre, Malnuit, Goumois-Suisse et toutes les habitations de la rive droite du Doubs, appartenant à la baronnie de Franquemont, faisaient partie de la paroisse de Goumois. En 1595, Frédéric, duc de Wurtemberg, comte de Montbéliard, acquit cette seigneurie, par fourberie et à l'insu de l'évêque de Bâle,

— Que te jargonne-t-elle avec volubilité ? demanda Marie Louise.

— Davine...

— C'est difficile: le champ des conversations est si vaste, une imagination de feu. Elle me fait pitié, ta pauvre Yamina. Et dire que nous serions comme elle, si la civilisation ne nous avait pas tendu les bras !

— Allons, allons. Marie-Louise, devine ce que Yamina me contait !

— A quoi ou à qui cela a-t-il rapport ?

— A toi.

— A moi ?

— Oui, amie. Elle est... jalouse de toi, mais jalouse réellement; elle a peur que je ne croie que tu m'aimes davantage qu'elle; et elle me jurait que jamais ton amitié n'égalerait l'ardeur de la sienne.

— Voilà qui est bon, repartit en riant Marie-Louise; ceci, ajouté à toutes nos péripéties, va amuser nos maris... Il est regrettable que nous

suzerain de cette terre. Le curé de Vaufrey, qui était en relation avec les fils du dernier baron de Franquemont, Nicolas de Gilly, avait favorisé cet achat, comme on le verra plus loin. Le comte de Montbéliard ne tarda pas à introduire son luthérianisme dans cette seigneurie de Franquemont, mais ce ne fut pas sans trouver une opposition désespérée.

En 1601, le prince de Montbéliard envoya des officiers de Blamont, à Goumois pour préparer le terrain. Ils signalèrent deux graves inconvénients, 1^{er} la cure est mal bâtie, 2^e elle est trop éloignée du village, ce qui-exposera le pasteur luthérien au danger d'être molesté et même tué pendant la nuit, sans avoir le temps d'être secouru.

On le voit le luthéranisme, pour réussir, avait besoin de recourir aux moyens violents à Franquemont, comme dans l'Erguel et à Bévillard.

Le 22 juillet, 1601, le Conseil de Montbéliard prit la délibération suivante : « Comme il a plu à son Altesse ordonner que la religion réformée, de laquelle il fait profession, soit établie à Franquemont, le Conseil envoie les conseillers Stoffel, Lovis et le procureur à Franquemont, qui seront désignés, et le ministre de Blamont, et là faire mettre à exécution la volonté et résolution de Sa dite Altesse, congédiant pour ce le curé de Goumois et autres portés sur la dite résolution, et y établir ministre de Blamont, duquel ils seront prêchés en l'église de Goumois, donnant au dit commis tout pouvoir nécessaire ». ¹⁾

Ce fut au mois d'août ou dans les premiers temps de septembre 1601, que « l'œuvre sainte » fut accomplie à Goumois, suivant une relation écrite au Conseil par les officiers de Blamont, à la date du 16 de ce dernier mois.

« Nous nous sommes ensuite de votre ordonnance, dimanche dernier passé, treizième du présent mois, retrouvés au prêche dans l'église de Goumois, et là participé au sacrement de la cène du Sauveur Jésus-Christ, à la vue et présence de la plupart des sujets de la seigneurie de Franquemont, tant hommes que femmes, assistant audit prêche en assez bon ordre et bonne dévotion, à notre avis, de manière qu'il y a bon espoir et qu'ils se réduiront avec le temps, Dieu aidant, et n'est à trouver étrange si ce subit changement leur est de difficile digestion. L'on a déjà ôté quelques croix étant par les chemins, à quoi les dits sujets n'y contreviennent et y consentent librement, fors

1) Archives Besançon, k.- 2048.

2) Paroles du Conseil.

ne soyons, ni les uns ni les autres, prises de la monomanie de griffonner sur le papier ; nous aurions de quoi produire toute une série de charmantes nouvelles.

— Ce que nous ne savons faire, amie, nous pouvons espérer le voir accomplir par d'autres... Qui nous empêche de mettre dans les mains de Kervall quelques notes avec nos impressions ?

— Charge-t'en ; je ne m'en tirerais pas, Renée. Il y a longtemps que règles grammaticales et figures de rhétorique sont brouillées avec moi... Je m'offre cependant à certifier l'authenticité des faits racontés. Je te promets mon paraphe et une approbation.

C'est en causant ainsi que Marie-Louise Lecouteux et Renée Calvignac arrivèrent chez l'ingénieur, où elles racontèrent les inimitables choses dont elles avaient été les témoins oculaires.

ceux d'idi Goumois, qui désirèrent et prient qu'on leur laisse celle de pierre qu'est delà le pont, d'assez belle apparence ; mais comme il est reconnu que c'est plutôt pour maintenir leur idolâtrie (d'autant que depuis que les autres sont ôtées, quelques femmes se sont trouvées au pied de celle-là, en y faisant leur dévotion), que pour le prix et valeur d'icelle, il est expédient que la dite croix soit abattue et ôtée de devant leurs yeux, pour en perdre plutôt la mémoire ». ³⁾

C'est ainsi que le protestantisme était établi dans les paroisses. Un ministre arrivait accompagné de la force armée pour le protéger en cas d'intervention du peuple catholique. Le prédicant faisait un discours dans l'église, puis ordonnait d'enlever les autels et les statues pour les brûler. Quand il avait purifié, style du protestantisme, l'église de l'idolâtrie papistique, il donnait la cène à ses compagnons de route, puis on abattait les croix et tout ce qui rappelait le vieux culte catholique. Ces manières brutales et très peu évangéliques révoltèrent bien vite les consciences honnêtes et chrétiennes.

A Goumois, la nouvelle secte du prince de Montbéliard ne fut pas bien accueillie. Les officiers de Blamont s'étaient du reste, attendus à une forte résistance. Dans leur rapport sur l'état de cette paroisse, ils avaient fait remarquer l'éloignement de la cure où le ministre luthérien trouverait peu de sécurité. Leurs craintes furent fondées, puisque le prédicant de Blamont redoutait tellement d'être mal reçu qu'il voulut avoir une bonne escorte pour aller y prêcher les excentricités du moine apostat d'Allemagne. ¹⁾ Mais, malgré l'appui des fonctionnaires et des gendarmes, la prédication du ministre, de difficile digestion, souleva une formidable opposition à Goumois que les amendes et la prison ne purent calmer.

(A suivre).

3) Archives Besançon K : 2346.

1) C'est toujours là le propre des novateurs. On l'a vu en 1874, quand on installa dans les églises du Jura catholique, les prêtres apostats : il leur fallait la force armée.

Le Forgeron

Une douzaine de convives devaient ce soir-là en prenant le café, au château de Montfleuri, en Touraine.

Vers la fin du repas, la conversation, trop longtemps sur la politique, avait aiguillé vers les questions de sentiment, et ce thème paraissait

XII

Les jours s'écoulaient rapides, les heures fuyaient pressées et multiples ; la famille Lecouteux parlait de son retour en France, et les deux amies s'entretenaient ensemble d'un revoir prochain.

— Aussitôt, disait Renée, aussitôt que Louise aura terminé ses rapports. Ses supérieurs lui ont fait espérer, pour l'avenir, de grands avantages, résultats de son travail. Nous pourrions, j'espère nous installer à Paris. Louise ne fera alors que quelques courtes absences distancées.

Un jour que, pour la millième fois au moins, les deux jeunes femmes épanchaient dans le cœur l'une de l'autre leurs rêves d'avenir et leurs espérances, M. Calvignac reçut une lettre recommandée, portant la griffe de l'étude d'un notaire de Draguignan.

sait inépuisable, à la grande joie des dames qui écoutaient, curieuses, les théories sur l'amour et sur ses complications.

Au moment où de jolis doigts roses apportaient des verres de liqueurs sur un plateau d'argent, le petit M. de B***, réputé grand connaisseur en matière de psychologie féminine, s'exclama :

— Il est vraiment extraordinaire de voir jusqu'à quel point l'amour que nous inspire une femme peut devenir un stimulant moral, capable d'inspirer les pires folies comme les plus sublimes héroïsmes !

Chacun approuva et cita un cas particulier de sa connaissance.

Une jeune veuve, en se mouchant beaucoup, parla d'un mari qui s'était battu en duel dix-sept fois pour celle qu'il aimait, et comme il était vraisemblable qu'il s'agissait d'elle, on eut de petits murmures d'admiration.

Un vieux monsieur conta l'odyssée d'un gâcheur de plâtre de province, qui, amoureux fou d'une jeune fille, sculpta son buste et fit un chef-d'œuvre qui décida de sa carrière ; il est aujourd'hui membre de l'Institut.

La maîtresse de la maison elle-même dit en termes délicieux le roman de son grand-père. Enthousiaste d'une sienne cousine, qui avait la fantaisie de ne vouloir épouser qu'un colonel, il s'engagea, fit toutes les guerres du premier Empire et revint en 1814 avec la figure balafmée et un bras de moins, mais colonel de grenadiers. Sa cousine lui fit fête ; ils se marièrent et furent heureux.

Tout le monde se récria :

— C'est admirable !

— Comme on doit être fière d'inspirer de pareilles passions ! disaient les dames.

— Eh bien ! je connais plus fort encore ! fit une voix grave.

On se retourna.

Celui qui venait de parler était le vieux Docteur D***, médecin du canton depuis plus de cinquante ans, un excellent homme, point bavard pourtant.

On se pressa autour de lui.

— Conte-nous cela bien vite !

II

— « Vous rappelez-vous, monsieur le comte, dit-il en s'adressant à un des convives, cette nuit du mois de novembre où, arrivant à l'improviste de Paris, vous acceptâtes l'hospitalité de ma voiture pour vous rendre à votre château ? Je revenais d'une lointaine visite au chevet d'un malade. L'un comme l'autre, par l'horrible temps qu'il faisait, nous fûmes enchantés de trouver un compagnon de route !

« Vous souvenez-vous encore qu'au tournant du chemin qui descend au petit village de Ville-mory, ma grande jument rousse, effrayée par

Le pli contenait ces mots :

« Monsieur,

« La mort de M. Sylvain Mirhson, décédé le 19 courant, vous institue son légataire universel par un testament déposé en mon étude. Vu l'absence d'héritiers à la mort de M. Mirhson, les formalités d'usage ont été remplies, et les scellés apposés dans la demeure de feu monsieur votre parent.

« Dois-je correspondre, pour vous communiquer les pièces relatives à la succession, ou pouvez-vous venir à Draguignan ?

« Recevez, monsieur, mes civilités.

« BERNICAUD. »

(La suite prochainement.)